



© Jean-Marc Péchard / ONF

La forêt de Sénart

ENVIRONNEMENT

LA FORÊT DE SÉNART

Au ix^e siècle, Sénart faisait partie de l'arc boisé qui reliait le bois de Vincennes à la forêt de Fontainebleau. Intégrée au domaine royal en 1314, cette forêt giboyeuse fut aménagée pour la chasse au cerf et au loup à partir du xv^e siècle. A la Révolution, elle devient propriété de l'État (domaniale).

Située à 25 km au sud-est de Paris, Sénart occupe un plateau bordé à l'est par la vallée de l'Yerres et à l'ouest par la vallée de la Seine.

Forêt entourée par les villes, elle accueille plus de 3 millions de visites par an, ce qui en fait un site parmi les plus fréquentés de l'Essonne. Elle bénéficie d'ailleurs du statut de "Forêt de protection" pour assurer son intégrité dans ce contexte très urbain soumis à une forte pression foncière.

Ses grandes allées forestières, dessinées pour les chasses royales, traversent de vieilles futaies de chênes auxquels se mêlent châtaigniers, pins sylvestre ou laricio.

Sénart présente des milieux humides (mares, tourbières) et ouverts (landes, pelouses) très riches en biodiversité et

abrite une faune variée : grands mammifères (sangliers, chevreuils, renards), oiseaux, insectes, reptiles, amphibiens... Composée pour moitié de vieux peuplements, la forêt manque de jeunes arbres pour assurer son avenir. Il faut donc réussir à la renouveler tout en préservant les paysages appréciés du public. Dans ce contexte, c'est le traitement sylvicole sous forme de futaie irrégulière qui est retenu dans le nouvel aménagement forestier. Ce traitement a l'avantage de maintenir un couvert forestier permanent entrecoupé de petites trouées permettant à la lumière de pénétrer jusqu'au sol. Lorsque le Chêne sessile est l'essence objectif majoritaire, il demande une grande maîtrise technique et des contrôles réguliers de l'évolution des peuplements.

Les forestiers veillent aussi à la préservation des milieux à fort intérêt écologique. Les plaines des Bergeries, les mares de Sénart, par exemple, font l'objet de plans de gestion spécifiques. La tourbière et les pelouses du Cormier, qui abritent des espèces protégées, seront classées Réserve biologique dirigée (RBD).

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux).
Cotation : 1-Facile ; 2-Assez facile ; 3-Peu difficile ; 4-Assez difficile ; 5-Difficile.



De l'Yerres à Sénart



4 h
11,2 km



SITUATION

BRUNOY, à 30 km au sud-est de Paris par A 4 et N 6

PARKING

Gare RER D de Brunoy
N 48.69897 °, E 2.50636 °

TRANSPORT

RER D



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Forêt de Sénart, le Menhir, l'ancien moulin de Roschopt, vallée et bords de l'Yerres.



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Brunoy : L'église Saint Médard, le Menhir de la pierre fritte, l'Obélisque de la Pyramide
- Yerres : château du Maréchal de Saxe, parc des Deux-Rivières, île Panchout.
- Montgeron : Le moulin de Senlis, Ile des Prévôts.

BALISAGE

jaune



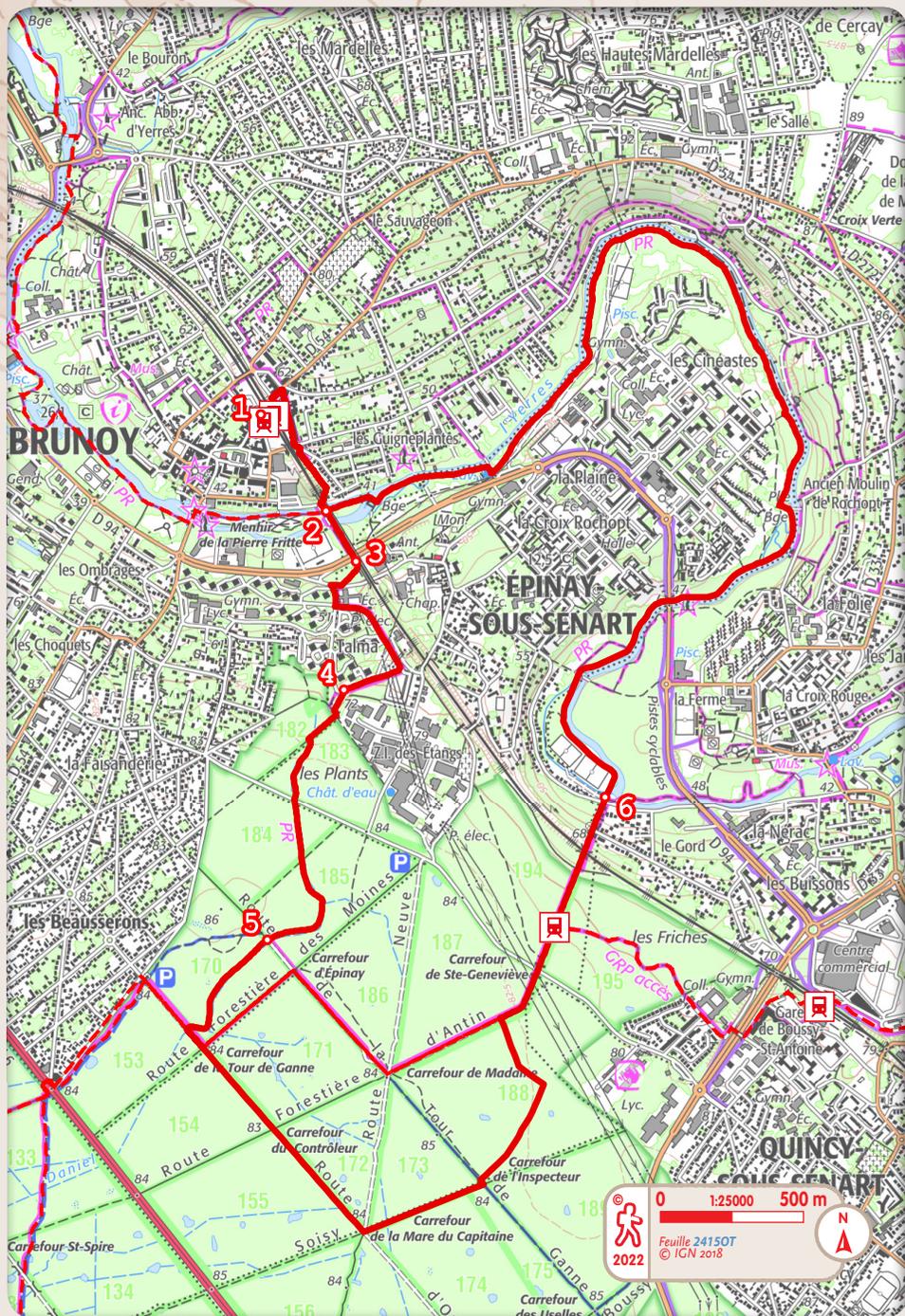
- CDT de l'Essonne : 19 rue des Mazières, 91000 Évry, 01 64 97 36 91, www.tourisme-essonne.com.



Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne : MDCCS, boulevard Charles-de-Gaulle, 91540 Mennecy, www.rando91.com.

© marques déposées



- 1** Sortir de la gare côté voie 1, traverser la place de l'Arrivée et prendre à droite la route de Brie. Descendre par la D 54 le long de la voie ferrée et continuer par le sentier des Volontaires vers l'Yerres. Passer sous le viaduc et franchir à gauche un bras de la rivière.
- 2** Continuer au pied du viaduc sur la seconde passerelle, puis utiliser le passage souterrain.
- 3** Contourner l'école par la droite, par la rue de l'Espérance, puis longer à gauche la voie ferrée par la rue du Maréchal-Lannes et à gauche la rue du Maréchal-Ney.
- 4** Dans le virage à droite, prendre le chemin à gauche. À l'orée de la forêt, tourner à gauche, puis entrer à droite en sous-bois. Quitter le chemin et s'engager à gauche sur le sentier qui longe le fossé. Croiser la route de Quincy et continuer le long du fossé.
- 5** Croiser la route de la Tour de Ganne. Poursuivre en face le long du fossé jusqu'à la route d'Orléans, la prendre à gauche jusqu'au carrefour de la Mare du Capitaine. Prendre à gauche la route de Soisy jusqu'au carrefour de l'inspecteur. Prendre à gauche la route de la Tour de Ganne, puis le sentier à droite, le suivre jusqu'à la route forestière d'Antin, la prendre à droite, couper la D 48 (Carrefour de Sainte-Geneviève), passer sous la voie ferrée et atteindre l'Yerres.
- 6** À la hauteur du terrain de football, prendre le sentier qui longe la rive gauche de la rivière au plus près sur 4 km. Après l'ancien moulin de Rochopt et le menhir de la Pierre-Fritte, franchir un ensemble de vannes à droite, puis passer sous le viaduc.
- 2** Au croisement, tourner à droite, passer sous le pont du RER. Continuer à gauche jusqu'au parking de la rue Montaigne. Poursuivre en face par la route de Brie (D 54). Par l'itinéraire utilisé à l'aller, remonter à la gare de Brunoy.